

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 18/01/2023

Modèle/Rev : 001NEW-1-CLP du 18/01/2023

## Big Juice Réglisse

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE ET DE LA SOCIETE

#### 1.1. Identification de produit

Big Juice Réglisse

UFI : 5RM0-R0ET-900W-6TW7

**Nom commercial** : Big Juice Réglisse

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Usage** : Liquide aromatisé pour recharge des cigarettes électroniques

- Usage professionnel et/ou industriel

- Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : GUILAB  
100 avenue du général leclerc local  
108  
93500 PANTIN ( FRANCE )  
Tél:0972303344  
Email :contact@e-guilab.fr

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59 France

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS : (LøgislationCLP)

SS1 Sensibilisation cutanøe 1

H317 - Peut provoquer une allergie cutanøe.

EUH208 - Contient trans-Anethole. Peut produire une réaction allergique

Classification conformément aux directives UE 67/548/CEE et 1999/45/CE :

NON CONCERNE

## 2.2. Elements d'étiquetage

Classification GHS : (Législation CLP)

Mention d'avertissement : ATTENTION

SS1 Sensibilisation cutanée 1

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l'eau/ P333+P313 -

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P363 - Laver les

vêtements contaminés avant utilisation.

EUH208 - Contient trans-Anethole. Peut produire une réaction allergique



Classification conformément aux directives UE 67/548/CEE et 1999/45/CE :

NON CONCERNE

## 2.3. Autres dangers

**Contient trans-Anethole**

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Liste des composants à signaler :

### 3.1. Substances

NON CONCERNE

### 3.2. Mélanges

Matière	C.A.S	EINECS	Symbole danger	Classification CLP	%
trans-Anethole	4180-23-8	224-052-0		FL3, SS1B - H226, H317	[ 0-1 ]

## 4. PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des premiers secours

NON CONCERNE

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

NON CONCERNE

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Contact avec la peau :** Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Rincer ensuite à l'eau claire.

**Contact avec les yeux :** Rinçage abondant à l'eau (15 minutes les paupières ouvertes) puis lavage avec une lotion oculaire type Dacryosérum. Si trouble consulter un ophtalmologue.

**En cas d'ingestion :** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**Vêtements souillés :** Retirer les vêtements souillés et ne les réutiliser qu'après décontamination.

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1. Moyens d'extinction

CO<sub>2</sub>, Poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Classe d'inflammabilité :** Le produit n'est pas inflammable.

**Prévention :** Ne pas fumer. Pas de flamme nue.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Ne jamais utiliser un jet d'eau direct.**

## 6. MESURES EN CAS D'ECOULEMENT ACCIDENTEL

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage. Un équipement de protection respiratoire peut être nécessaire.



### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute contamination du sol et de l'eau, tout écoulement dans les égouts, caniveaux, rivières. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

*Méthodes de nettoyage : Endigage avec du sable ou de la terre de diatomée, pompage et rinçage à l'eau après récupération des déchets en fûts plastiques spécifiques et étiquetés à remettre ensuite à un récupérateur agréé.*

#### 6.4. Référence à d'autres sections

NON CONCERNE

### 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Refermer les emballages après utilisation.

Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Eviter toute exposition inutile. Conserver à l'écart des aliments et boissons.
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation.
- A l'abri de source de chaleur , rayons directs du soleil

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Se laver les mains et toute autre zone exposée avec savon doux et de l'eau avant de manger, boire , de fumer et avant de quitter le travail.

### 8. PREVENTION DE L'EXPOSITION/VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE PROTECTION

#### 8.1. Paramètres de contrôle

NON CONCERNE

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures d'ordre technique :** Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Eviter le contact avec les aliments, boissons.

**Equipements de protection individuelle :**

- Protection des mains : Porter des gants.
- Protection des yeux : Protection non requise.
- Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Ingestion : ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

NON CONCERNE

#### 9.2. Autres informations

NON CONCERNE

### 10. STABILITE ET REACTIVITE

#### 10.1. Réactivité

NON CONCERNE

## 10.2. Stabilité chimique

NON CONCERNE

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

NON CONCERNE

## 10.4. Conditions à éviter

NON CONCERNE

## 10.5. Matières incompatibles

NON CONCERNE

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pas de décomposition en cas d'usage conforme. **Produits de décomposition dangereux :** Pas de produits de décomposition dangereux connus

**11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Information toxicologiques :** Aucune donnée disponible.

**Informations Toxicité Aigue :**

- **Orale** Non

Døterminøe

- **Inhalation**

Non Døterminøe

- **Cutanøe**

Non Døterminøe

**12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**

## 12.1. Toxicité

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## 12.2. Persistance et dégradabilité

NON CONCERNE

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

NON CONCERNE

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Modèle/Rev : 001NEW-1-CLP du 18/01/2023

Édité le : 18/01/2023 Big Juice Régisse

### 12.4. Mobilité dans le sol

NON CONCERNE

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

NON CONCERNE

### 12.6. Autres effets néfastes

NON CONCERNE

## 13. ELIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Produit** : Recommandation : Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Emballages non nettoyés** : Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légagles

## 14. INFORMATIONS CONCERNANT LE TRANSPORT

IATA:



### 14.1. Numéro ONU

ADR : NON REGLEMENTE

IMDG:NON REGLEMENTE

IATA :3334

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR : NON REGLEMENTE

IMDG:NON REGLEMENTE

IATA :MATIERE LIQUIDE REGLEMENTEE POUR LE TRANSPORT AERIEN N.S.A.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR : NON REGLEMENTE

IMDG:NON REGLEMENTE

IATA :9

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR : NON REGLEMENTE

IMDG:NON REGLEMENTE

IATA :III

### 14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG : NON REGLEMENTE

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Édité le : 18/01/2023

Big Juice Réglisse Modèle/Rev : 001NEW-1-CLP du 18/01/2023 NON CONCERNE

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

NON CONCERNE

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

NON CONCERNE

### 16. AUTRES INFORMATIONS

**Texte intégral des phrases H citées en point 3 :**

H226                      Liquide et vapeurs inflammables.

H317                      Peut provoquer une allergie cutanée.

Fiche de Données de Sécurité selon 2001/58/CEE.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.